M. SOUBRIAN

M. Soubrian n'est toujours pas à Lille, régulariser des mines et directeur M. Rendel Indus-trielle, 14 ans, colporteur. — Maurice Marceau, 23 ans, teinturier. — Salons Henri, 23 ans, journalier. — Caudde Jérome, 27 ans, journalier. — Dapriez François, 29 ans, apprêteur. — Vanzeg Joseph, 23 ans, journalier. — Legrand Edouard, 21 ans, journalier.

Procès-verbal a été dressé par M. Lâché, commissaire de police du 4e arrondissement, contre Mans Emile, 20 ans, électricien, demeurant rue de la Lys, 34, pour bris de clôture, au cri de l'Univers et rébellion.

Mans, qui rentrait dimanche soir, dans un café de la Gare, d'avoir causé des gleres à l'Univers et d'avoir échappé aux agents en leur flanquant des « baffes ».

Conférence faite mardi avec les agents frappés il a été reconnu comme brisant, dimanche soir, des vitres à coup de chaise et c'est même en voulant l'arrêter que le brigadier Despeut a été blessé d'un coup de tiere-point à la cuisse gauche et celle par un inconnu.

Succès d'un Roubaisien. — Nous apprenons avec plaisir que M. Maurice Mercier fils, ancien élève de l'Ecole nationale de musique de Roubaix, classe de M. Rose Bérg, vient de remporter le second prix de bastbois, classe de M. Gillet, au Conservatoire de Paris.

Toutes nos félicitations à M. Maurice Mercier.

Enseignement primaire. — M. le ministre de l'Instruction publique a décerné des récompenses honorifiques aux instituteurs et institutrices de la circonscription de Roubaix dont les noms suivent :

Médaille d'argent : M. Cazamont, directeur de l'Ecole laïque de la Rue Sain, Tourcoing; Mme Houilles, directrice de l'Ecole laïque, au Virolois, Tourcoing.

Médaille de bronze à Mmes Dhermies, de l'école laïque, rue de l'Industrie, Roubaix; Pyck, directrice de l'école maternelle, rue de Soubise, Roubaix; Arnchard, directrice de l'école maternelle, rue de Flandre, Roubaix; Duchaussoy, directrice de l'école maternelle, rue Pierre-de-la Guerre, Tourcoing; MM. Bonard, directeur d'école laïque, à Leers; Tétin, directeur d'école laïque, à Wasquehal.

Mention honorable : Mlle Bigot, directrice d'école laïque, rue Olivier de Serres, Roubaix; Mme Huart, directrice d'école laïque à Fiers-Bronq; MM. Vandeweyer, adjoint à l'école de la rue des Arts, Roubaix; Cloes, adjoint, à l'école de la rue de Soubise, Roubaix; Dubois, adjoint à l'école du boulevard d'Hallouz, Roubaix; Parey, adjoint à l'école de la Croix-Rouge, Tourcoing.

Accidents du travail. — Chez M. Barie François, M. Vanderveider Louis, 36 ans, mouleur, demeurant à Tourcoing, a eu le pied gauche brûlé par la fonte en fusion.

— A la Boulangerie l'Union, M. Debrauvère Léon, 43 ans, garçon boulanger, demeurant rue de Beaumont, c. Desprez, a eu le pied gauche contusionné par un chariot.

— Chez MM. Lemaire et Dilliès, M. Delfosse J.-Bte, 33 ans, débourreur, demeurant à Lys s'est blessé à la main droite en se heurtant contre un métier.

— Chez M. Descreumaux frères, M. Rigolle Augustin, 48 ans, teinturier, rue de Ma Campagne, 37, a eu l'index et le médius droits écrasés entre deux rouleaux.

— Chez M. Napoléon Martin, M. Spiegeniere, Victor, 41 ans, ébarbeur, rue de Soubise, 36, s'est blessé à la main gauche en levant une pièce de fonte.

— Chez M. L. Allart et Cie, Mme Florin Joséphine, 42 ans, lisseuse, demeurant rue d'Hermes, 42, s'est donné un coup de couteau à la main gauche.

— Chez M. Carlos Masurel, M. Lefebvre Louis, 43 ans, maçon, demeurant à Heus, s'est contusionné le thorax droit et le bras gauche en tombant d'une échelle.

— Chez MM. Lemaire et Dilliès, M. Verdonck Alexandre, 20, fileur, demeurant à Wattrelos, Fabert, 1, s'est contusionné les reins en tombant dans un escalier.

— A la Compagnie du Gaz, M. Georges Prévost, 23 ans, ajusteur, demeurant rue Vilmin, a eu le pied gauche écrasé par une entorse au pied gauche en descendant d'une échelle.

— Chez M. Jules Ecrosell, Mlle Maria Acquart, 15 ans, ourdisseuse, demeurant rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 7, a reçu un bac de bobines sur le pied gauche.

— Chez M. Auguste Lepoutre, Mme Juliette Guinel, 36 ans, soigneuse, demeurant rue Nachuchodonoser, s'est fait une entorse dorsolombaire en soulevant un panier.

— Chez M. Alexandre Mouramaïn, M. Bernhuix Charles, 14 ans, apprêteur, demeurant rue du Fort 43, s'est brûlé la main droite à un métier à peroline.

— Chez M. Auguste Lepoutre, M. Mouret Modeste, 14 ans, bâcleur, demeurant rue de la Guinguette, cour Mullier 13, s'est contusionné l'avant-bras droit en tombant.

— Dans le même établissement, Mlle Cannie Marie, 25 ans, soigneuse, demeurant à Wattrelos, s'est la main droite prise dans un métier.

Interruption de circulation. — Par arrêté de 25 juillet courant, la circulation sera interrompue du 29 juillet au 7 août prochain sur le chemin d'intérêt commun n° 146, de Roubaix à Hem et à Blondain, entre les points métriques 2 k. 929 et 2 k. 527, pour l'exécution de travaux.

Pendant cette interruption, la circulation des voitures se fera par les chemins vicinaux ordinaires n° 10 à Hem et 9 de Roubaix.

Vol d'un robinet. — Alphonse Mathon, 56 ans, mécanicien, demeurant à Croix, a été arrêté pour vol d'un robinet en bronze, dans l'usine de M. Emile Roussel, rue Watt.

Marauderie punie. — Hier après-midi, le jeune Lepoutre Gustave, 19 ans, demeurant rue Daguneau, était monte, avec un autre gamin, sur un poirier, situé rue d'Hem, dans un champ. Soudain la branche portant les deux

M. HUEZ

M. Huez, chef de l'exploitation des chemins de fer des mines d'Anzin, est depuis 46 ans au service de la Compagnie. Il débuta comme employé en 1859 et passa successivement par tous les grades pour arriver aux fonctions élevées qu'il occupe aujourd'hui.

Nominations officielles

Postes et télégraphes. — M. Dubar, directeur des postes et télégraphes à Lille, est nommé sous-inspecteur à Lille.

M. Bourgeuil, chef de bureau (bureau ambulant), ligne du Nord, est nommé inspecteur des bureaux ambulants de la ligne du Nord.

Contributions directes. — M. Motte, directeur des contributions directes du Pas-de-Calais, est mis à la retraite sur sa demande. M. Bouthous, directeur des contributions de la Somme, est nommé directeur du Pas-de-Calais.

ARMÉE ET MARINE

MUTATIONS MILITAIRES. — *Etat-major.* — M. Piguet, capitaine breveté au 43e régiment d'infanterie, a été mis en activité hors cadres pour être affecté au service d'état-major, en remplacement de M. le capitaine d'infanterie breveté Bréjoc, réintégré dans son arme, et a été désigné pour servir en qualité d'officier d'ordonnance, auprès de M. le général commandant la 4e brigade d'infanterie (2e division 2e corps d'armée) et la subdivision de région de Saint-Quiaz.

— *Infanterie.* — M. Brice, capitaine d'infanterie breveté hors cadre (état-major), est réintégré au 69e régiment d'infanterie.

Institut industriel du Nord de la France

A la suite des examens de fin d'année, les élèves dont les noms suivent ont obtenu :

1° Le diplôme d'Ingénieur civil :

MM. Magny, de Carignan (Ardennes). — Pingeot, de Paris. — Simon, de Thionville (Alsace). — Lacoeuz, d'Amiens. — Mairie, de Royan (Charente-Inférieure). — Hentzel, de Metz (Lorraine). — Mercier, de Fussy (Cher). — Brun, de Salies (Gironde). — Dupuis, de Douai. — Dehaie, de Revin (Ardennes). — Cousin, de Chateauvillain (Cher). — Grolliet, de Vérodet (Seine-et-Marne). — Sersiquet, de Cousines (Nord). — Wattelier, d'Esmarin (Nord). — Bauvin, de St-Germain-des-Fossés (Saône-et-Loire).

L'Hermitt, d'Orchies (Nord). — Segé, de Fives-Lille. — Flament, de Thiennes. — Testart, de Dunain — Marcoux, de Wailly (Aisne). — Bonne, de Cambrin-l'Abbé (Pas-de-Calais). — Mari, de Pitscel (Roumanie). — Leroy, de Rosel (Pas-de-Calais). — Lefebvre, de Rae (Somme). — Lodi, de St-Pierre (Martinique).

2° Le Certificat de capacité

MM. Guinlez — Bassy — Tempot — Marck — Berain — Beaubois — Lemaire — Hordeur — Cerou — Fischer — Gilbert — Magnier — du Temple — Cagnonpot — Bernier — Mottay.

L'empoisonnement de la Lys

On nous écrit de Merville :

Un empoisonnement formidable vient encore de se produire dans la Lys, d'après le Saint-Venant.

Des milliers et des milliers de poissons sont morts. C'est un désastre navrant.

Les usines de Bélinghem, de Lillers et de Chaussées ont causé ces quatre jours à l'enlèvement des poissons morts, accumulés aux écluses. Rien qu'à l'écluse de Cense-à-Vitz, ils en ont enlevé plus de 6,000 kilogrammes. Les habitants des campagnes, qui n'ont d'autre eau, pour leurs besoins journaliers, que celle de la rivière, se demandent quand un autre cours pareil de matières les empoisonnera qui compromettent si gravement la santé publique.

Jusqu'ici la traversée de Merville, et poissonneuse, n'a pas été touchée et les nombreux pêcheurs à la ligne qui y viennent journellement de tous les points de la région pourront continuer a se livrer à leur plaisir favori.

ROUBAIX

Une fête laïque. — Les organisateurs de la fête nous prient de signaler au baromètre avec anxiété et n'ont qu'un seul désir, qu'une seule préoccupation : « Pourvu qu'il fasse temps ! »

Comme Phébus ils désespèrent alors qu'ils espèrent toujours, et ne saurait vraiment demanger que le soleil se voilât pas prêter son concours indispensable à cette fête de bienfaisance pour laquelle tant d'efforts dévoués ont été accomplis.

Ce ne serait aussi injuste qu'immérité, car les nombreux jeunes gens et jeunes filles qui ont consacré depuis quelques semaines tous leurs loisirs à la préparation de cette fête, doivent s'attendre à voir leurs sacrifices complètement récompensés par une assistance nombreuse et une recette abondante.

Aussi, quel qu'il arrive, engageons-nous les lecteurs de l'*Union* à se rendre au foin à l'ancien collège pour admirer l'installation des attractions et applaudir dans chacune d'elles, tous les artistes, professionnels ou amateurs, qui pendant deux jours entiers sont prodiguer leur jeunesse et leur talent à seule fin de pouvoir, à la fin de l'année scolaire, récompenser les élèves les plus méritants et distribuer des secours aux enfants nécessiteux des écoles laïques.

Ce but charitable ne saurait être l'objet d'une critique, car l'œuvre de la Fédération est une œuvre de charité et de solidarité et j'ai entre chose, *elle s'adresse à tous* et gaulieu-lièrement aux amis de l'enseignement laïque, c'est pourquoi nous la recommandons à nos lecteurs.

L'enseignement laïque et tout ce qui s'y rattache a toujours été et sera toujours l'objet de notre sollicitude et nous comptons que nos amis seront cette fois encore ce qui sera nécessaire pour assurer le succès de la fête *Pour aux plaisirs.*

La fête commencera à trois heures précises, le public sera admis à partir de deux heures et demie.

A 3 heures, la *Fanfare Delattre* donnera un brillant concert et exécutera les meilleurs morceaux de son répertoire.

A huit heures et demie, fête de nuit, illumination, décoration générale.

Toutes les attractions fonctionneront pendant toute la durée de la fête sauf *Cerdi-Lilles*, la vaisseau fantastique, et *Le Fantôme Sergent*, qui ne sera donnée qu'une seule fois à trois heures précises.

Le bordeaux, le cirque d'acrobates, l'Olympia-concert, le théâtre de Chat-Pitre, quelle de la rue Turgot, les Fantaisies-Concert, le Cinématographe Bi-Bouche, etc., etc., demeurent des attractions nombreuses et intéressantes.

Nous devons signaler tout particulièrement le bordeaux de *Tourcoing*, un chef d'œuvre du genre qui fait absolument tous les vieillards qui attirent mécaniquement la foule aux salons de la foire aux plaisirs.

Ajoutons que chacun pourra consulter à la *Pesada* en étonnant les musicomanes de Hollandaises nouvelles et amusant le amateur à bien compte du Bal Tout, *Grande orgue*, entrepris par l'association de la rue de l'Ompiel.

Terminons en signalant que le soleil dans ses dernier mot exprimé tous et remercie aux Roubaisiens d'aller en foule les récompenser de leur zèle, de leur dévouement et de leur désintéressement.

G. D. F.

A propos des troubles électoraux. — Un procès-verbal a été dressé par M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, pour tapage nocturne, embarras de la voie publique, en Pont de Laboureur ; vol d'une bandoulière, grand rue et complicité de bris de cellule, rue de Colisée, contre les nommés : Mauvert Aristide, 24 ans, colporteur. — Mauvert Marceau, 23 ans, teinturier. — Salons Henri, 23 ans, journalier. — Caudde Jérome, 27 ans, journalier. — Dapriez François, 29 ans, apprêteur. — Vanzeg Joseph, 23 ans, journalier. — Legrand Edouard, 21 ans, journalier.

Procès-verbal a été dressé par M. Lâché, commissaire de police du 4e arrondissement, contre Mans Emile, 20 ans, électricien, demeurant rue de la Lys, 34, pour bris de clôture, au cri de l'Univers et rébellion.

Mans, qui rentrait dimanche soir, dans un café de la Gare, d'avoir causé des gleres à l'Univers et d'avoir échappé aux agents en leur flanquant des « baffes ».

Conférence faite mardi avec les agents frappés il a été reconnu comme brisant, dimanche soir, des vitres à coup de chaise et c'est même en voulant l'arrêter que le brigadier Despeut a été blessé d'un coup de tiere-point à la cuisse gauche et celle par un inconnu.

Succès d'un Roubaisien. — Nous apprenons avec plaisir que M. Maurice Mercier fils, ancien élève de l'Ecole nationale de musique de Roubaix, classe de M. Rose Bérg, vient de remporter le second prix de bastbois, classe de M. Gillet, au Conservatoire de Paris.

Toutes nos félicitations à M. Maurice Mercier.

Enseignement primaire. — M. le ministre de l'Instruction publique a décerné des récompenses honorifiques aux instituteurs et institutrices de la circonscription de Roubaix dont les noms suivent :

Médaille d'argent : M. Cazamont, directeur de l'Ecole laïque de la Rue Sain, Tourcoing; Mme Houilles, directrice de l'Ecole laïque, au Virolois, Tourcoing.

Médaille de bronze à Mmes Dhermies, de l'école laïque, rue de l'Industrie, Roubaix; Pyck, directrice de l'école maternelle, rue de Soubise, Roubaix; Arnchard, directrice de l'école maternelle, rue de Flandre, Roubaix; Duchaussoy, directrice de l'école maternelle, rue Pierre-de-la Guerre, Tourcoing; MM. Bonard, directeur d'école laïque, à Leers; Tétin, directeur d'école laïque, à Wasquehal.

Mention honorable : Mlle Bigot, directrice d'école laïque, rue Olivier de Serres, Roubaix; Mme Huart, directrice d'école laïque à Fiers-Bronq; MM. Vandeweyer, adjoint à l'école de la rue des Arts, Roubaix; Cloes, adjoint, à l'école de la rue de Soubise, Roubaix; Dubois, adjoint à l'école du boulevard d'Hallouz, Roubaix; Parey, adjoint à l'école de la Croix-Rouge, Tourcoing.

Accidents du travail. — Chez M. Barie François, M. Vanderveider Louis, 36 ans, mouleur, demeurant à Tourcoing, a eu le pied gauche brûlé par la fonte en fusion.

— A la Boulangerie l'Union, M. Debrauvère Léon, 43 ans, garçon boulanger, demeurant rue de Beaumont, c. Desprez, a eu le pied gauche contusionné par un chariot.

— Chez MM. Lemaire et Dilliès, M. Delfosse J.-Bte, 33 ans, débourreur, demeurant à Lys s'est blessé à la main droite en se heurtant contre un métier.

— Chez M. Descreumaux frères, M. Rigolle Augustin, 48 ans, teinturier, rue de Ma Campagne, 37, a eu l'index et le médius droits écrasés entre deux rouleaux.

— Chez M. Napoléon Martin, M. Spiegeniere, Victor, 41 ans, ébarbeur, rue de Soubise, 36, s'est blessé à la main gauche en levant une pièce de fonte.

— Chez M. L. Allart et Cie, Mme Florin Joséphine, 42 ans, lisseuse, demeurant rue d'Hermes, 42, s'est donné un coup de couteau à la main gauche.

— Chez M. Carlos Masurel, M. Lefebvre Louis, 43 ans, maçon, demeurant à Heus, s'est contusionné le thorax droit et le bras gauche en tombant d'une échelle.

— Chez MM. Lemaire et Dilliès, M. Verdonck Alexandre, 20, fileur, demeurant à Wattrelos, Fabert, 1, s'est contusionné les reins en tombant dans un escalier.

— A la Compagnie du Gaz, M. Georges Prévost, 23 ans, ajusteur, demeurant rue Vilmin, a eu le pied gauche écrasé par une entorse au pied gauche en descendant d'une échelle.

— Chez M. Jules Ecrosell, Mlle Maria Acquart, 15 ans, ourdisseuse, demeurant rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 7, a reçu un bac de bobines sur le pied gauche.

— Chez M. Auguste Lepoutre, Mme Juliette Guinel, 36 ans, soigneuse, demeurant rue Nachuchodonoser, s'est fait une entorse dorsolombaire en soulevant un panier.

— Chez M. Alexandre Mouramaïn, M. Bernhuix Charles, 14 ans, apprêteur, demeurant rue du Fort 43, s'est brûlé la main droite à un métier à peroline.

— Chez M. Auguste Lepoutre, M. Mouret Modeste, 14 ans, bâcleur, demeurant rue de la Guinguette, cour Mullier 13, s'est contusionné l'avant-bras droit en tombant.

— Dans le même établissement, Mlle Cannie Marie, 25 ans, soigneuse, demeurant à Wattrelos, s'est la main droite prise dans un métier.

Interruption de circulation. — Par arrêté de 25 juillet courant, la circulation sera interrompue du 29 juillet au 7 août prochain sur le chemin d'intérêt commun n° 146, de Roubaix à Hem et à Blondain, entre les points métriques 2 k. 929 et 2 k. 527, pour l'exécution de travaux.

Pendant cette interruption, la circulation des voitures se fera par les chemins vicinaux ordinaires n° 10 à Hem et 9 de Roubaix.

Vol d'un robinet. — Alphonse Mathon, 56 ans, mécanicien, demeurant à Croix, a été arrêté pour vol d'un robinet en bronze, dans l'usine de M. Emile Roussel, rue Watt.

Maraudeurs punis. — Hier après-midi, le jeune Lepoutre Gustave, 19 ans, demeurant rue Daguneau, était monte, avec un autre gamin, sur un poirier, situé rue d'Hem, dans un champ. Soudain la branche portant les deux

VILLÉGIATURE

LE CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863

Capital : 250 millions entièrement versés

Agence de Roubaix : 27, Rue de la Gare
Agence de Tourcoing : 6, 8, 10, Rue de l'Hôtel-de-Ville

Location des Coffres-Forts

Le Crédit Lyonnais met à la disposition du public des compartiments de coffres-forts avec combinaisons, pour la garde des valeurs, papiers, bijoux, etc.

Un chef, dont il n'existe pas de double, est délivré à chaque locataire, qui, seul, peut ouvrir le compartiment qui lui est loué.

Une indication spéciale est affectée aux clases, malles, etc., contenant de l'argenterie, des objets précieux, etc.

Pavillon du Sport. — *Bal Ste-Anne.* — Lundi 29 juillet 1901, à 8 heures 1/2 : Orchestre Club Symphonique Roubaisien (Direction : Gaston Tesse). — Illuminations, Plaisirs Bongale. — Restaurant : Chaud, Froid. — Entrée : 1 fr.

Cie Française de Mines Cuprifères

CAPITAL : 800.000 FRANCS

Siège social : St-Laurent d'Olt (Aveyron)

Nous signalons à l'attention du public cette importante société qui poursuit activement l'installation de ses usines dont les travaux seront terminés fin août prochain. Le gisement qu'elle va exploiter contient en une immense couche de grès siliceux avec imprégnations de carbonates bleus et verts dont l'épaisseur atteint parfois 9 m. 80 c. et dû à 50 0/0 de cuivre. Ces minerais très purs rendent le traitement par l'acide sulfurique d'une très grande facilité, permettant la transformation directe du cuivre en sulfate de cuivre. L'exploitation est située à 30 mètres de la gare.

Cette société occupera sous peu une situation prépondérante pour la fabrication des sulfates, et si nous ajoutons qu'il n'existe pas en France d'autres mines de carbonates de soude, nous aurons suffisamment indiqué les énormes bénéfices que doivent en retirer les actionnaires.

Les titres de cette société, en titre, depuis peu sur les marchés financiers, et à très grande plus-value à laquelle il est appelé, les quelques actions disponibles sont livrées au prix d'émission, c'est-à-dire cent francs l'action entièrement libérée, et quarante francs à la part de fondateur, cette dernière donnant droit à 25 0/0 des bénéfices.

Pour souscrire et tous renseignements, s'adresser au siège social ou à Me NOGARET, Notaire à Saint-Laurent d'Olt (Aveyron).

WATTRELOS

Sauvetage d'un enfant. — Vendredi soir, en passant au bois de Beaujeu, près de la ferme Dame Blanbiste, le garde Bigin a retiré de la mare le jeune Bélessiaux, âgé de trois ans et demie, qui, en jouant sur le bord de l'eau avec son petit frère âgé de 21 mois, était tombé dans l'abreuvoir.

Le jeune enfant en a été quitte pour un bain.

Accident du travail. — Chez M. Lecat, M. Cisteve Dubrœul, tarandeur, âgé de 15 ans, demeurant au « Petit-Tourcoing », a eu l'index droit écrasé dans la commande de serrage d'une machine à forer.

L'amputation de la première phalange a dû pratiquée.

Accident du travail. — Chez M. Dautlisle-Lepers, M. Lauwiai Lecouvre, âgé de 20 ans, tisseur, demeurant au Bas-Chemin, en arrangeant un jeu de cartons, est tombé de son métier et s'est fait une entorse au pied droit.

Injures et violences. — Tinchon Léopold, 30 ans, demeurant au Fort-Lillois, a été l'objet d'un procès-verbal pour injures envers Cailleux Joseph, dit « Petite de gieux », inculpé à également été l'objet d'un procès-verbal pour violences sur Tinchon.

CROIX

Distributions de prix — Le dimanche 4 août, dans la grande salle des fêtes, à 9 heures du matin, pour les garçons (cri fleur d'étudiant), et à deux heures de l'après-midi, pour les filles. La musique municipale prêtera son concours à ces distributions.

Le lundi 5 août, au matin, départ des enfants pour le voyage : à la mer.

du pied droit. — Avant-hier soir, vers 6 heures moins le quart, un bateau chargé de déchets, venant de l'usine Isaac Holden, sur lequel un détenu, prénommé Jules, était frappé d'heures, en passant sous le pont de Croix, par suite de l'eau de bouillon qui s'épuisait à un droit. Le pont ne pouvant plus se fermer, il en est résulté un retard dans le service des eaux à vapeur.

Violences légères. — Un procès-verbal a été dressé à la charge de la femme Dumont, demeurant rue Lamartine, inculpée d'avoir frappé la tête et au ventre la nommée Bouvry Florence, femme Kistiaens, âgée de 65 ans, demeurant, 21, rue Lamartine.

Accident du travail. — Chez M. Edouard Martin, M. Nicaise Charles, 20 ans, homme de peine, demeurant rue de Wasquehal, s'est piqué l'index de la main droite avec une aiguille.

WASQUEHAL

Accident du travail. — Chez M. Louis Polvin, fabricant de calaos, M. Delecourt Alfred, cocher, demeurant à Tourcoing, 11, rue du Blanc-Seau, a reçu un coup de pied de cheval.

TOURCOING

Au Conservatoire

Classes élémentaires de solfège (demoiselles). — Professeur : Mme Chartret

2e division. — 1re mention. Chaumel Maria — Id., Lalong Jeanne — 2e. Dupres Madeleine — 3e. Rebelé Jeanne — Id., Orsin Gabrielle.

4e division. — 1re mention. Rousseel Jeanne — Id., Lathuy Frédora — 2e mention. Hessenaere Jeanne — Id., Dubrul Jeanne — 3e. Catoire Léontine — Id., Tricot Madeleine.

1re classe de solfège (demoiselles). — Professeur : Mme Bécourt.

2e division. — 1re mention. Mesz Loine — 2e. Duvillier Madeleine — Id., Bleyart Georgette — 3e. Dupuis Jeanne — Id., Tilmont Alice.

1re division. — 1re mention. Parck Désirée — Id., Demurez Denise — 2e. Soleuse Louise — 3e. Delaire Madeleine — Id., Dupres Madeleine.

Division supérieure. — 1er prix. Vanserplanck Léonie — Id., Guery Germaine.

Rappel de 1er prix. — Degeyter Gabrielle — 2e prix. Degeyter Jeanne.

Classe élémentaire de solfège (garçons). — Professeur : M. L. Cuquel

2e division. — 1re mention, Picavet Arthur — 2e, Duschenier Victor — Id., Fournier Pierre — 3e. Daile Georges — Id., Richard Anatole

1re division. — 1re mention, Bigant Arsène — Id., Demalander Henri — 2e. Antoy Carlos — Id., Noël Louis — 3e. Lebarque Albert — Id., Catry Gustave.

2e classe de solfège (garçons). — Professeur : M. Guillaume

2e division. — 1re mention, Dervaux Charles, — 2e mention, Sohrlis Georges, Robelet René, Dons Arthur. — 3e mention, Verdonck Julien, Godart Usmar.

1re division. — 1re mention, Dervaux Jules, Delsinne César. — 2e mention, Debleck Jean, Dufourmont Alexandre. — 3e mention, Antropo Théodore

Classe de solfège (filles). — Professeur : M. L. Montagne.

2e division. — 1er mention, Dujardin Fernand, Parent Maurice — 2e mention, Bavaginian Boulis et Jouvenez Ernest. — 3e mention, Dulplanque Petit, Gilles Felix.

1re division. — 1re mention, Lefebvre Jules, Doppoche Victor. — 2e mention, Verfaille Camille, Sangrain Emile. — 3e mention, Delbart Georges, Uecorte Henri.

1re classe de solfège. — Professeur : M. Mager père.

Division d'excellence. — Médaille de vermeil, Mager Georges.

Division supérieure. — Médaille d'argent, Delerya Louis. — 2e prix, Cornille Albert et Degeyter Henri — Accessit, Parent Hilaire.

1re division. — 1re mention, Lebrun Robert. — 2e mention, Lecherre Edouard et Bernaert Henri. — 3e mention, Brayé Louis.

2e division. — 1re mention, Defoingnies Emile. — 2e mention, Degeyter Emile. — 3e mention, Dourroussaux Maximilien. — 3e mention, Vanderhelle Henri.

Les Prévoyants de l'Avenir. — L'administration centrale de la société coopérative de consommation générale pour le dimanche 28 juillet, à 10 heures 1/2.

Le but de cette réunion, qui a eu lieu au siège de la société, chez M. Bonin, place de la République, est de nommer le bureau et le conseil de surveillance.

L'administrateur-délégué engage les sociétaires à faire tous leurs efforts pour assister à cette assemblée, la seule obligatoire de l'année.

Une amende de 1 franc sera infligée aux manquants.

Les dames ne sont pas admises.

MOUVAUX

Les prévoyants de l'avenir. 10e section. — Réunion générale dimanche 28 juillet, à 11 h. 1/2 du matin, à l'estaminet de Mouton-Blanc. Ordre du jour : Election du bureau.

Caisse d'épargne. — A l'occasion de la foire de Tourcoing, la caisse d'épargne sera fermée dimanche prochain 28 juillet.

LILLE

Suicide de M. Boitelle. — On fit dans le *Français* :

« On a trouvé, hier matin, dans une petite cabane située à peu de distance de la localité, étendue cette à côté, dans une mare de sang, les cadavres d'un homme et d'une femme.

Près d'eux, on a ramassé un revolver, dont quatre des balles avaient été tirées.

Une lettre trouvée dans une des poches de l'individu a permis d'établir immédiatement son identité. Il se nommait Boitelle et exerçait la profession d'agent d'affaires.

Depuis l'enquête faite par le commissaire de police, Boitelle, qui était âgé d'une trentaine d'années, avait fait de fréquentes spéculations qui l'avaient conduit à la ruine. Il y a plus deux ans, il avait, complètement désespéré, décidé de mettre à de leur avec lui, et ils s'étaient rendus tous deux à Villeneuve-Saint-Georges, pour mettre à exécution leur fatal projet.

C'est en cantonnier qui a découvert les cadavres, en allant chercher dans la cabane les outils qu'il y déposait chaque jour. »

Au Palais

L'affaire de la rue du Buisson. — Comme nous l'avons annoncé, M. Davaine, juge d'instruction, a confronté le sieur Spillemont Théophile, inculpé des blessures graves au sieur Théophile Bucky, avec ses victimes et différents témoins. En dépit des dénégations du coupable, les déclarations de ses camarades qui assistaient au premier parti à la rixe, sont accablantes pour lui.

Chute de quatre mètres. — Un ouvrier employé à l'usine Lochat, M. Gastos Bayart, âgé de 21 ans, demeurant à Hellemmes, travaillait hier vers 3 heures de l'après-midi à un bâtiment en construction de cette usine, lorsque perdant l'équilibre il tomba d'une hauteur de quatre mètres sur le sol. Il en est résulté une fracture de la jambe droite et de plusieurs côtes. Le blessé a été transporté à l'Hôpital St-Sauveur après avoir reçu les soins de M. le docteur Récour.

Précieuse trouvaille. — M. Arthur Puchaux, sellier chez M. Salomon, et demeurant rue Nationale, 61, en passant hier vers trois heures du soir rue Bouchon-de-Perches, a trouvé un billet de 100 francs qu'il s'est empressé d'aller déposer au commissariat. Le billet a été remis à qui de réclamer par son propriétaire, Mme Force Buez, domestique chez M. Mordacq, rue Jacquemars-Giélée.

Bon aux pompiers. — Il vient d'être fait à la Caisse de retraites du corps, un don de cent centimes par M. Bépart-Bonnaire, fabricant de cerase (106 fr.) et Henri Faure, propriétaire (99 fr.), rue des Postes.

Les accidents. — Mme Philomène Leroy, âgée de 35 ans, ménagère, demeurant rue de la Bibliothèque, est tombée samedi après-midi dans l'escalier de sa maison et s'est fracturé le péroné gauche. Après avoir reçu les soins d'un docteur elle a été transportée à l'Hopital de la Charité.

— M. Albert Defrumont, fabricant de chicorée, demeurant à Hellemmes, passait en voiture, hier vers sept heures et demie rue Saint-Jean, rue Faubourg-de-Roubaix, lorsque le cheval pris peur de voir s'approcher, s'emballa et heurtant contre un arbre renversa la voiture. Le conducteur projeté sur le sol en a été quitte fort heureusement pour quelques contusions sans gravité.

Les salles continuent. — Neuf chiens ont été capturés, la nuit dernière sur la voie publique et conduits à l'abattoir.

LE NORD

Arrestation d'un assassin

A ANZIN

Le sieur Maibeint Edmond, 17 ans, qui était recherché pour assassinat commis en Belgique, a été arrêté par la gendarmerie d'Anzin. Il a été écroué à la prison de Valenciennes en attendant que les formalités d'extrédition soient accomplies.

BERIN. — La femme Jouglet, ménagère, ayant commis l'imprudence de jeter du pétrole dans son poêle pour en activer le tirage, le feu se communiqua au mobilier, qui fut explosion.

En un instant, la femme Jouglet fut environnée de flammes.

A son cris, des voisins, parmi lesquels le nommé Henri Dumazeau, 20 ans, ménagère, accoururent et tandis que les uns donnaient des soins à la femme Jouglet, les autres s'employaient à éteindre le feu qui s'était communiqué aux chaises, tables, meubles, vêtements.

La femme Jouglet a été légèrement brûlée au côté droit et à la main droite. Quant aux dégâts matériels, ils sont peu importants.

POUR VOUS DÉSALTÉRER

immédiatement et agréablement et vous reconforter en même temps, prenez un verre de VIN de

Banyuls-Trilles à l'Eau

Cet excellent apéritif, soigneusement préparé avec du VIEUX VIN de BANYULS et le meilleur QUINQUINA, et si apprécié par le corps médical tout entier, se trouve dans

TOUS LES CAFÉS et LES BONS ESTAMINETS

Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette

Jeux du Nord

CONCOURS DE PINSONS

A Tourcoing. — M. Henri Vanoste-Leclercq, rue Auber, 164, estaminet du Petit-Pré-Catalan, informe que le dimanche 4 août prochain, il y aura concours de pinsons, le lundi de Saint-Christophe. L'inscription se fera de 7 à 8 h. du matin. Droit franco d'avance accordé pour le concours.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 27 Juillet 1901

Présidence de M. Marcin, vice-président. — Assesseurs, MM. Bouillon et Prévoteau, juges. Ministère public, M. Vanoostenobel.

Procès déclaré. — Le tribunal a rendu son jugement dans l'affaire Guilbert contre Lepoutre et Ravreuil, dont nous avons parler hier.

Le tribunal, déclarant établi le délit de diffamation, et faisant application de la loi, condamne Lepoutre et Ravreuil, chacun à 16 francs d'amende, solidairement en outre à 50 fr. de dommages-intérêts. Le jugement sera inséré dans deux journaux au choix du demandeur, sans que le coût de chaque insertion dépasse 50 fr.

Une aimable belle-fille. — Wittebole, 50 ans, cordonnier à Lille, rue Pierre-Legrand, 169, n'a pas de pire concierge que son fils et sa bru, Louise Phi-omène, qui exercent le même commerce. Un jour qu'il passait devant la porte de son fils, les injures se mirent à pleuvoir, et l'affaire prenait une mauvaise tournure, quand par-bleu, la belle-fille est la manivelle idée d'intervenir. Et elle n'y alla pas de main morte. Cet acte ne trouve rien mieux pour prendre parti que d'empoigner l'infortuna beau-père par les organes les plus pitoyables, et de tirer avec une telle violence que le malheureux cocher des chiens en eut mon n'oserions point redire. Wittebole dut rester alité pendant 15 jours dans un état déplorable... Il n'en resterait encore.

Après plaidoirie de Me Roche, l'infortuna bru est condamnée à 20 jours avec sursis.

AFFAIRES DIVERSES

Achille Delbecq, 54 ans, de Croix, et Marie Tomplaz, 55 ans, mariage parlant de Croix, vagabonds, 1 mois, 5 fr. — Eugène Delvaye, voi à Roubaix 6 mois — Victor Denesyrincle, expulsion, 1 mois — Jean Dorbeaux, 18 ans, vagabond, 1 mois, 5 fr. — Philippe Pruvost, polydeur à Lille, vol, 3 mois — Léopold Burgeiron, coupe, 1 mois — Philippe Vanbrabant, coupe, 1 mois — Jean Dubrulle, 20 ans, 25 fr. sursis — Marie Dumoulin et Nicolas Boland, adultère, 25 et 25 fr. — Henri Jacque de Lille, adultère, Alfred Robinet, 25 fr. coups réciproques, ivresse — Wagnet, de Wasquehal, et Dufermont, chasse, 50 fr., 5 fr. — Théodore Bibaudin, de Marcq, tentative de vol de récoltes, 6 jours — Armand Kirel, de St-André, coups, expulsion, 1 mois.

CONNAISSANCES UTILES

Mélange à employer contre les mouches qui tourmentent les animaux

Huile de girofle	3 gr.
Huile de laurier	5 gr.
Teinture d'eucalyptus	5 gr.
Alcool	120 gr.
Eau	200 gr.

Bonhomme FRANKLIN.

Grand Musée de l'Inquisition permanent, XVIe Siècle. — Tous les jours, une foule considérable s'empresse de rendre une visite au Musée de l'Inquisition espagnole, établi depuis le 25 juillet au Salon Philémon, rue Pierre-Motte. Nous rappelons à la population roubaisienne que l'Exposition se séjournera plus longtemps dans notre ville, qu'elle est destinée à faire le tour du monde. Nous engageons vivement Roubaisiens et Roubaisiennes de s'y rendre sans tarder, pour la bonne raison que ce merite vraiment d'être vu et admiré. — Entrée : 0,25 cts.

Rue Pierre-Motte (Salle Philémon) Roubaix

MALADIES de PESTOMAC. — Poudre digestive du Docteur Mercier, Pharmacien de 1re classe, 148, rue de Lannoy, Roubaix.